

**Zeitschrift:** La Croix-Rouge suisse : revue mensuelle des Samaritains suisses : soins des malades et hygiène populaire

**Band:** 21/22 (1913)

**Heft:** 7

**Rubrik:** Nouvelles de l'activité des sociétés

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 17.11.2024

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## Nouvelles de l'activité des sociétés

**Genève. Rapport annuel de la Société des samaritains.** — Ce rapport, concernant l'exercice de 1912, est intéressant et volumineux. A côté des différents comptes-rendus administratif, technique et financier, de la liste des membres et des statuts de la société, nous y trouvons encore une annexe très utile: le résumé des soins d'urgence à donner en cas d'accident ou d'indisposition subite.

Les recettes diverses de la société ont été de fr. 4392. 05, tandis que les dépenses totales de l'année se sont élevées à fr. 5784. 25, laissant ainsi un déficit de fr. 1392. 20. Malgré ce déficit (celui de 1911 avait déjà ascendé à plus de 700 fr.), la fortune de la société était encore de 17,568 fr. 17 au 31 décembre 1912.

La société, qui se divise en plusieurs sections, a déployé une grande activité en 1912; la section des Dames a tenu sept séances, celle des Messieurs six. Les Ambulancières ont suivi un cours donné par M. le Dr Dunant; les Sauveteurs — au nombre de 33, et nouvellement uniformés — réunis 19 fois, ont eu un cours de transports donné par M. Gegenbach.

La société a assuré onze services sanitaires à l'occasion de fêtes sportives ou autres. Elle s'occupe actuellement de la création éventuelle d'un hôpital auxiliaire dont elle assurerait l'organisation et le fonctionnement, et qui comprendrait 500 lits avec matériel d'hôpital complet, lingerie, pansements, appareils de chirurgie, cuisine et approvisionnements. La justification financière d'une pareille entreprise sera sans doute difficile à trouver.

**Neuchâtel. Section de l'Alliance des gardes-malades.** — Dans sa séance du 10 juin, le Comité de la section a inscrit au tableau les candidates dont les noms suivent:

M<sup>me</sup> Noel, Berthe, 1879, releveuse, à Couvet,  
M<sup>lle</sup> de la Harpe, Olga, 1885, infirmière,  
Yens s. Morges.

Le Comité a décidé de remettre aux membres de la section, lors de l'assemblée générale

d'automne, des cartes d'identité personnelles, qui devront être timbrées pour chaque année courante.

La secrétaire: *Soeur Maria Quinche.*

**Bienne.** — *Der Samariter* — *Le Samaritain* est le titre d'un petit journal dont nous avons reçu le premier numéro, et qui doit être l'organe officiel de la section de Bienne de l'Alliance des samaritains suisses et de ses environs. Nous y trouvons des communications du Comité et l'explication de l'utilité du journal. Celui-ci, qui doit paraître une douzaine de fois par année, sera servi gratuitement aux membres des sections intéressées, et la rédaction prévoit que les annonces suffiront à payer les frais de publication.

Voici, au sujet du but de ce nouvel organe local, ce que nous lisons en première page:

« Sous le titre: *Der Samariter* — *Le Samaritain*, la section de Bienne de la Société suisse des samaritains a décidé la publication d'un journal. Celui-ci ne paraîtra pas régulièrement, toutefois il comprendra annuellement une douzaine de numéros. Il sera adressé gratuitement à tous les membres actifs, passifs et honoraires.

« La section de Bienne comprenant un grand nombre de sociétaires, la charge des membres du Comité et en particulier celle du président est devenue lourde. Il est donc nécessaire, dans la mesure du possible, d'alléger le fardeau qui pèse sur les dirigeants de notre section. Le journal remplira un peu ce but puisque toutes les convocations et communications aux intéressés se feront par cet organe.

« Souvent on a fait la remarque que certains membres s'intéressent trop peu aux exercices de répétition et n'y font que de rares apparitions. Dorénavant, après chaque exercice, la liste des membres présents sera publiée. Le Comité espère par ce moyen stimuler les indifférents. »

Nous le souhaitons aussi pour eux et pour lui!